



Le Pass'Culture : sortez malin !

publié le 30/11/2020

Le Conseil Départemental de la Charente Maritime met en place le dispositif Pass'Culture 17 à destination des élèves de 3ème.

Les modalités d'accès sont les suivantes :

- 1- L'élève est invité à se connecter sur le site : <https://passculture17.charente-maritime.fr/Beneficiaires/accueil.aspx> 
- 2- Il doit créer un compte personnel avec l'un de ses représentants légaux
- 3- Procéder à l'activation de ce compte par mail
- 4- Commander le chéquier d'une valeur totale de 30 euros.

Important : se munir du certificat de scolarité de 3ème (téléchargeable sur votre compte Pronote) afin de finaliser la demande.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.